

/

Sujet : [INTERNET] commission d'enquête sur l'autodrome Palmer
De : "> Thierry LAVOINE (par Internet)
Date : 07/10/2018 19:53
Pour : <ddt-env-pe-participation-public@aisne.gouv.fr>

Monsieur le président de la commission d'enquête sur l'autodrome Palmer de Couvron.

Je suis opposé à ce projet contraire à ce qui doit être promu en ce début du XXIème siècle.

Ce projet est réservé aux loisirs de quelques privilégiés. Il va générer quelques emplois directs pour un investissement de la collectivité considérable et de très hypothétiques retombées économiques sur le bassin d'emploi.

Aujourd'hui, si on met en rapport tous les multiples signaux d'alerte climatiques depuis le début de l'année 2018 sur notre planète en comparant les mesures effectivement prises, y compris en France, c'est l'humanité toute entière qui semble atteinte de déni environnemental et climatique, dont les décideurs axonais !

Le département a voté 2.060.681, 60€ de subventions départementales pour l'autodrome, chiffres du 31 décembre 2017 du dernier COPIL en préfecture, sans compter la participation des communautés de communes (Serre et Agglo de Laon). Ce volet d'utilisation de l'argent public pour le soutien d'intérêts particuliers est problématique. Celui-ci ira en s'accroissant quand se révéleront les besoins d'infrastructures autour de l'autodrome après sa mise en service, et cela pour le seul bénéfice direct de la société Palmer.

Le projet Palmer ne présente aucune recherche sur le plan technologique pour des déplacements plus propres et ne génère aucune dynamique innovante dans ce domaine sur le territoire. Il s'agit simplement d'un projet pour une population pouvant se rendre sur un site de loisirs en avion ou en hélicoptère privés, au mépris de la dégradation environnementale et des nuisances causées.

Le département de l'Aisne compte déjà plusieurs circuits automobiles. Celui-ci aurait une envergure internationale, à l'heure où, plus que jamais, nous devons nous engager dans la protection de notre environnement. Ce circuit ouvrira tous les jours - de 8h à 20h en semaine et de 8h à 19h le week-end avec une heure de coupure - et produira jusqu'à 40 événements par an, pouvant accueillir 30 000 personnes (on compte sans doute les spectateurs ?) pour voir ou essayer des véhicules type Formule 2 et des motos (un événement est établi sur dérogation et n'est pas soumis aux limitations de bruit habituelles - à savoir 6 dB de plus que le bruit ambiant). Des essais automobiles pourront avoir lieu 24h sur 24. Il y aura également un aérodrome comptant une dizaine de mouvements aériens par jour et un héliport qui compterait environ 400 mouvements par an. Un stand de tirs serait également prévu.

Une vue aérienne du circuit Palmer à Bedford au Royaume-Uni (52° 13'42.0"N 0°28'29.3"W) donne une idée de ce qui peut nous attendre comme passage de véhicules de spectateurs lors des événements. Ces éléments ne se réaliseront pas sans nuisances environnementales et sonores pour les riverains.

Circuit au Bedford A



Il est à ajouter que cet autodrome détruira une partie de la biodiversité du site, dont des espèces rares comme la gentiane croisette et l'œdicnème criard.

J'attendais un projet compatible avec les objectifs internationaux de la COP 21 : une centrale d'électricité solaire, un parc de loisirs accessible au plus grand nombre développant les jeux éoliens et les déplacements électriques, un centre de recherche sur les voitures propres... nous en sommes très loin.

Quelle déception !

M. LAVOINE
Habitant du laonnois